

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fermeture exceptionnelle du service des certificats d'immatriculation (cartes grises) le lundi 5 mars 2012

Dans le cadre de la préparation des nouvelles procédures d'accueil personnalisé des usagers et de la réorganisation du service, les guichets des certificats d'immatriculation (cartes grises, S.I.V.) seront fermés exceptionnellement le **lundi 5 mars 2012 de 13h30 à 16h**.

Toutefois, les dossiers pourront être déposés au pré-accueil de la préfecture.